

QUALITE SEL ADOUCISSEUR

Le SIE du SOIRON a reçu un **message de l'ARS Grand Est** signalant une contamination potentielle de sels adoucisseurs susceptibles d'être utilisés dans les installations de traitement d'eau potable de type adoucisseur, installés par des particuliers, EHPAD, hôpitaux etc. La non-conformité a été mise en évidence par des dépôts noirs, apportés par les sels.

Plusieurs analyses ont pu confirmer le lien entre la contamination et le sel adoucissant fabriqué par « Les Salins du Midi ».

Le fabricant a lancé une enquête sur son site de production afin de rechercher l'origine des dépôts et pouvoir mettre en place des mesures correctives. Par mesure de précaution, l'activité de la chaîne de production a été stoppée.

Le fabricant a fait part de plusieurs recommandations :

- Le fabricant recommande à l'ensemble des utilisateurs « qui constateraient des dépôts noirs anormaux de ne plus se servir des produits qu'ils auraient en stock et de prendre contact avec leur distributeur, avec les opérateurs assurant le service d'entretien des adoucisseurs, ou en alertant directement le fabricant ».
- Et en cas de doute sur la conformité « d'utiliser les équipements de protection individuelle standard, tels que des gants et autres protections jugées nécessaires, lors de la manipulation des produits incriminés ».

Si vous disposez de telles installations nous vous invitons à vérifier la provenance des sels, s'ils sont fabriqués par « Les Salins du Midi », de mettre en œuvre les recommandations du fabricant.